Ajac ou pas ajac

Par **Duralex**, le **09/08/2012** à **15:08**

Bonjour à tous,

J'aimerais avoir quelques conseils concernant mon année scolaire à venir

En effet, j'étais pendant cette année scolaire en L2, mais je n'ai réussi à valider que le semestre 4. Je réfléchis donc à passer en ajac L2/L3.

Le problème c'est que même si j'ai eu une moyenne de 9,5 au semestre 3, j'ai pas mal de matières à reprendre (5 matières dont 2 TD). Je me demande alors si je dois quand même essayer, sachant que je suis très motivée et que j'ai assez confiance en moi. D'un côté j'hésite, je me demande si je ne vis pas dans un monde imaginaire plein d'illusions.

C'est bientôt la rentrée et je ne sais toujours pas quoi faire.

Je tiens à préciser que jusque là je n'ai jamais eu de mal côté scolarité, j'ai toujours réussi mes années sans grand effort.

Pensez vous que c'est faisable ??

Par **lacatalane**, le **09/08/2012** à **16:48**

Si tu en as la motivation, tout est possible.
Tu vas devoir travailler à fond autant tes 5 matières du L2 mais aussi de la L3.
Moi je tenterais.

Par **Camille**, le **10/08/2012** à **07:36**

Bonjour,
[citation]Je me demande alors si je dois quand même essayer, sachant que je suis très motivée et que j'ai assez confiance en moi. D'un côté j'hésite, je me demande si je ne vis pas dans un monde imaginaire plein d'illusions.
...
Je tiens à préciser que jusque là je n'ai jamais eu de mal côté scolarité, j'ai toujours réussi

mes années [s]sans grand effort[/s].

Pensez vous que c'est [s]faisable[/s] ??
[/citation]
Il n'y a que vous qui pouvez savoir si vous êtes prête à réussir [s]en faisant un grand effort[/s]...
C'est à vous de le décider.
[smile25]

Par **Duralex**, le **10/08/2012** à **12:35**

Je vous remercie pour vos réponses.

Sincèrement je m'en sens capable, seulement en étant objectif on voit que c'est quand même pas mal de travail, d'où mon hésitation. Mais quel que soit mon choix je vous tiens au courant ;)

Par **Camille**, le **10/08/2012** à **13:24**

Re,
[citation]Sincèrement je m'en sens capable, seulement en étant objectif on voit que c'est quand même pas mal de travail, d'où mon hésitation.
[/citation]
Ben oui mais... c'est vous-mêmes qui avez écrit...
[citation]Dura lex [barre]c[/barre][s]s[/s]ed lex[/citation]
Alors, maintenant, faut assumer !

(et changer très rapidement le sous-titre Licence 2 en Licence 3...)
[smile25]

Par **Duralex**, le **10/08/2012** à **14:44**

Je n'ai pas de soeur jumelle Camille, donc "vous même" aurait suffit.

Toutefois, je ne comprends pas pourquoi relever le fait que je l'ai écrit. Est ce à dire que tu penses que c'est impossible?

Merci de me signifier pour le Sed lex, mais dans un seul topic ça aurait largement suffit ;) .

Par **Camille**, le **10/08/2012** à **15:13**

Re,

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[citation]Est ce à dire que tu penses que c'est impossible?[/citation]
[citation]Il n'y a que vous qui pouvez savoir...[/citation]

Par **Newjurist**, le **11/08/2012** à **05:49**

Bonjour Duralex,

si j'ai bien compris, lorsque vous passez ajac (le système diffère dans chaque faculté), vous devez repasser le semestre loupé, plus l'actuel? That is to say, pour vous le S3 et le S5 ?

Je trouve ça assez compliqué de valider correctement une 3ème année (important), alors y rajouter 5 matières de L2 dont 2 à TD c'est à dire 4 TD par semaine (dont 2 nouveaux, le travail demandé en L3 en TD est autre que celui de L2), ça me parait beaucoup.

Après, je vous trouve assez sure de vous quand vous parlez de réussir sans grands efforts. Vous ne devriez pas être fière de vous (tout comme je ne le suis pas de moi) de ne pas fournir d'efforts pour réussir. Vous venez même en quelque sorte d'être punie, à force de "jouer".

Le problème du droit, ce n'est pas la L1, L2 et la L3, qui, pour certains, ne demandent pas tellement de travail. Valider une année à 10, sans bosser, c'est pas une réussite, c'est un échec.

Quand en M2, on vous demandera votre dossier et qu'on verra 10 en L1,L2 et L3, si j'étais recruteur, je préférerais quelqu'un qui est aux rattrapages en première année et qui obtient des mentions ensuite, parce qu'il montre qu'il peut réagir.

Ce que je veux vous dire, c'est qu'il serait temps que vous réagissiez. Vous réussissez sans gros efforts et pas mal vos années, vous venez de prendre une petite claque? Bougez vous maintenant. Utilisez les grands moyens, faites marcher votre matière grise et montrez qu'avec des gros efforts, vous validez largement et correctement.

Je ne suis pas fan du système ajac qui est pour moi un moyen de pousser les étudiants à franchir un obstacle pour en avoir un plus gros après.

Dans ma faculté, il s'agit d'avoir 10 à la licence entière et 10 en 3ème année. L'ajac permet de sauter un semestre. Admettons qu'en S4, vous obtenez 9,5, si vous avez 10 avec l'ensemble de la licence, le semestre est ultérieurement validé.

Je ne suis déjà pas favorable à ce système.

Le votre me déplait encore plus. Moi je ne tenterais pas. Je me servirais de cette année pour rebondir, me restructurer, me donner envie de bosser et prouver aux futurs recruteurs M2 + monde professionnel qu'après ce petit échec de redoublement à cause du S3, j'ai réagi et j'ai montré que je suis capable d'obtenir des mentions.

Avoir une mention en 3ème année premier semestre + valider avec mention votre semestre 3, ça me parait impossible.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Sinon, si vous optez pour le passage ajac, tenez moi au courant de vos résultats et bon courage :).

Par **Camille**, le **11/08/2012** à **10:34**

Bonjour,
Je suis plutôt d'accord.
La problématique des études supérieures n'est pas celle des études secondaires (et encore, ça se discute).
Dans les études secondaires, l'objectif est d'obtenir son bac, dont on sait qu'en tant que tel il ne sert quasiment plus à rien, sauf pour décrocher un emploi de balayeur [smile25] , le plus vite possible. Donc là, redoublement à éviter.
Pour les études supérieures, l'important n'est pas tant de décrocher un diplôme que de réussir sa carrière professionnelle par la suite. Même si l'un entraîne l'autre.
Donc, vouloir à toute force "terminer dans les délais" n'est pas forcément une bonne idée et une bonne stratégie. Mieux vaut, [s]si c'est nécessaire[/s], passer un an de plus et terminer mieux et en meilleure position.
En d'autres termes, c'est votre "peau professionnelle" que vous jouez, alors prenez bien votre temps de la... *peaufiner*, votre peau.

Donc, vous avez le choix :
- Vous y allez, mais il va vous falloir décider que vous aurez à cravacher dur pour y arriver ;
- Vous n'y allez pas, mais ne pas prendre un redoublement comme une catastrophe mais, au contraire, un moyen de mieux se préparer à la suite et vous organiser dans cette optique.

Par **Camille**, le **11/08/2012** à **13:18**

Re,
[citation]mais le fait de ne pas "avoir droit à l'erreur". Il s'agit un peu d'une course après la montre pour des raisons personnelles (mon père ne peut assumer mes études que jusqu'à la retraite et veut donc que je me consacre uniquement à mes études du moins jusqu'à l'obtention de ma licence).
[/citation]
Oui, je comprends. Mais votre problématique est la suivante :
- soit vous faites AJAC avec le risque, comme l'explique Newjurist, de ramer comme une perdue jusqu'à la fin de vos études ;
- soit de tenter le redoublement, qui sera [s]tout sauf autre choses que vos études[/s], parce que vous allez consacrer cette année à consolider vos connaissances, boucher les trous, éliminer les "murs branlants", voire prendre de l'avance sur les années suivantes en commençant à en potasser les matières, voire encore, replonger - pour les approfondir - dans certaines matières même considérées comme "réussies", donc tout sauf une année "en roue libre" et aussi... mûrir d'une année de plus. Partant de là, on peut imaginer de passer plus facilement les années suivantes et, pourquoi pas, voir pour un p'tit boulot en parallèle, pour aider à délester une partie de la charge de votre père.
Je comprends tout à fait la position prudente et logique de votre père, mais il doit aussi comprendre que c'est votre avenir que vous jouez.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Vitesse et précipitation ne sont pas strictement synonymes.

[citation]cette "claque" est en fait due à une chargée de TD qui m'a mis 00/20 alors qu'il s'agit de coefficient 2.[/citation]
Sauf que votre explication ne colle pas trop avec...
[citation] même si j'ai eu une [s]moyenne de 9,5[/s] au semestre 3, j'ai pas mal de matières à reprendre ([s]5 matières[/s]...)[/citation]
Donc, faites bien attention à une analyse exacte et complète de votre situation avant de prendre une décision hasardeuse.

Par **Newjurist**, le **11/08/2012** à **15:31**

Bonjour Duralex,

Vous n'avez donné aucune explication, vous avez donné le détail de vos notes.

Savez-vous pourquoi vous avez eu 0/20 en TD en pénal ? Ainsi que 7 en administratif ?

Savez vous aussi que les bonnes notes en TD vous donnent droit à des points jurys, parfois conséquents ?

6 en Droit budgétaire et informatique (matière optionnelle -j'entends par optionnelle à petit coefficient-) prouvent un manque de travail (pour les petites matières, sur 1h, il s'agit souvent de récitation.

Bref, de faibles notes en optionnelle prouvent votre faible travail sur les matières à récitation.

Vous vous en sortez bien à l'écrit en fonda (à part administratif, mais j'ai jamais aimé ça, donc je peux pas vous critiquer :)).

Qu'en pensez-vous, vous ?

Par **Camille**, le **11/08/2012** à **16:56**

Re,
[citation]Vous n'avez donné aucune explication, vous avez donné le détail de vos notes.
[/citation]
Dans quel message ? [smile17]

Duralex, si vous vous mettez à effacer vos messages, on ne va plus rien y comprendre...
[smile31]

Par **Newjurist**, le **11/08/2012** à **20:33**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Re,

Je parlais du message de Duralex sur ses notes. Donner des notes ne signifie pas grand chose, comprendre pourquoi on a eu de telles notes, si :).

Sauf que le message a été supprimé.

Par **Camille**, le **11/08/2012** à **22:19**

Re,
[citation]Sauf que le message a été supprimé.
[/citation]
Ba vi, même pô eu le temps de le lire, c'est bien pour ça que je posais la question...
[smile4]

Message supprimé, ainsi que celui qui expliquait pourquoi sa chargée de TD lui avait collé un "00/20"...
[smile36]

Par **Newjurist**, le **12/08/2012** à **03:09**

Re,

J'ai raté celui de l'explication du 0/20... Pourtant cela m'intéressait !

Par **Camille**, le **12/08/2012** à **10:47**

Bonjour,
Vu que Duralex a effacé ce message et ne revient pas donner d'explications, il me paraît difficile d'en parler.
Attendons un peu qu'elle revienne.
[smile33]

Par **Amandine0908**, le **19/07/2013** à **08:39**

Bonjour, j'aimerais passer en AJAC l'an prochain en L2. J'ai 3 matières du premier semestre a repasser dont le droit constit. en fait j'ai déjà redoublé ma première année pour arriver à devoir prendre l'AJAC pour passer. et là terminé avec 9,9 de moyenne, soit ne pas avoir son année à 3 points près est rageant) Par conséquent, je ne sais pas si ca en vaut la peine de continuer en Droit meme si j'adore ca & que desormais j'ai un but à atteindre. je ne sais pas non plus ce que ca peut donner sur mon dossier !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je ne me suis inscrite nul part ailleurs, car j'ai vraiment envie de tenter le tout pour le tout et d'effacer cet echec. Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Muppet Show**, le **19/07/2013** à **09:47**

Bonjour,

Vous avez de la motivation pourquoi pas continuer dans le droit, je ne pense pas que ce sera préjudiciel pour la suite si vous réussissez beaucoup mieux après...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés